

PAUL AMSELEK ET LE LIBRE-ARBITRE

"La liberté ou libre-arbitre est un attribut de la structure ontologique de l'être humain : elle correspond à l'étonnante faculté psychique, dont ce dernier se trouve doté, de s'autodéterminer, de s'auto-conduire, d'initier les comportements de sa personne en fonction des desseins qu'il arrête mentalement au terme d'un processus, plus ou moins approfondi ou abrégé selon les circonstances, de calcul et de délibération. L'homme, à l'image du dieu *Liber*, a le pouvoir magique de faire germer de l'intérieur, à partir de son esprit, les actes qu'il développe extérieurement : il peut, comme par enchantement, déclencher les mouvements de sa personne en en prenant la décision, en en formant la volonté."

Paul Amselek, *Science et détermine. Éthique et liberté*, 1988, Conclusion, PUF, p. 149-150.

© <https://www.philo52.com/>